

PROCESSUS DE SELECTION

- Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :
 - Une fiche de renseignement comportant les informations indiquées sur le formulaire de demande d'inscription (cf. ci-dessous),
 - Un Curriculum Vitae détaillé,
 - Une lettre de motivation précisant un projet professionnel en Promotion de la Santé,
 - Une photo d'identité (format passeport).
- Réception des dossiers de candidature au plus tard le **17 juillet 2009, uniquement par voie de courrier électronique.**
- Le comité de sélection examinera les dossiers de candidature à compter du 20 juillet 2009. Le critère prioritaire sera celui du projet professionnel.
- L'acceptation au cours sera notifiée aux candidats sélectionnés au plus tard le 30 juillet 2009.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

(modèle à saisir et à imprimer)

NOM :

Prénom(s) :

Nationalité :

Profession :

Adresse postale :

E-mail :

Tel. : Fax :

Financement : (frais d'inscription et autres dépenses payés par) :

Employeur/Organisation & adresse :

A accompagner du CV, lettre de motivation et 1 photo.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les droits d'inscription et frais pédagogiques sont de 1.700.000 FCFA (2.592€). Ils doivent être réglés à l'AMP, l'agence organisatrice, dès l'acceptation de la candidature. Ces droits d'inscription incluent les prestations et le matériel pédagogique délivré au cours de l'enseignement en présentiel et à distance.

Tout désistement notifié au secrétariat de l'AMP :

- Plus de 4 semaines avant le début des cours, il donne lieu au remboursement intégral des droits d'inscription,
- Entre 4 semaines et 2 semaines avant le début du cours, il entraîne une retenue de 30% sur les droits d'inscription,
- Moins de 2 semaines avant le début des cours, il donne lieu à une retenue de 100% des droits d'inscription.

Logement et Restauration

Le cours présentiel sera résidentiel et l'hébergement des stagiaires en demi-pension s'effectuera à l'IRSP de Ouidah (chambres climatisées). Le montant de la demi-pension est de 22.000 FCFA (33,53€) par jour, soit 484.000 FCFA (738€) pour 22 nuitées. Les déjeuners sont pris sur le site de la formation (entrée, plat principal, dessert et boisson).

Modalités de règlement

Le règlement des droits d'inscription et des frais pédagogiques et de l'hébergement en demi-pension devra être effectué par virement sur le compte bancaire de l'AMP ou par chèque de banque. Seuls les chèques compensables en Euros et en FCFA UEMOA seront acceptés.

ADRESSER LES DOSSIERS D'INSCRIPTION A :

(uniquement par email)

Mme Sonia TONATO
Secrétariat AMP

**Objet : Formation Régionale Africaine
en Promotion de la Santé**

Email : stonato@aamp.org ←

Contacts :

AMP - 03 BP 2309 Cotonou - Bénin
Tél.: +229 21 37 72 09 Fax. +229 21 33 59 89



1^e

FOPROSA

Formation Régionale Africaine
en Promotion de la Santé

Ouidah, Bénin
24 septembre - 14 octobre 2009
Cours Présentiel

**La nouvelle Santé Publique
au service du développement africain**



CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FORMATION

La Formation internationale en promotion de la santé en Afrique (FOPROSA) est un programme de formation mixte présentielle et distancielle visant à contribuer au renforcement des capacités africaines en promotion de la santé.

Elle s'inscrit dans un contexte d'engagement des pays à adopter la promotion de la santé comme approche en vue d'améliorer les performances des systèmes de santé. Cette initiative est soutenue fortement par l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'Agence de Médecine Préventive (AMP) est une organisation à but non lucratif, créé en 1972 par la Fondation Mérieux et l'Institut Pasteur. C'est dans le cadre de ses missions qu'elle propose de mettre à disposition des pays africains ce programme de formation innovant pour l'optimisation des politiques et actions de santé publique. L'AMP en assure donc la maîtrise d'œuvre.

Le partenariat est développé par l'AMP avec l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP) / l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Université Catholique de Louvain (UCL), et l'Organisation Ouest africaine de la santé (OOAS).

La formation se déroulera à l'IRSP à Ouidah, au Bénin, du 24 septembre au 14 octobre 2009.

PUBLIC-CIBLE

Ce cours s'adresse prioritairement :

- Aux professionnels du secteur public : Ministères de la Santé, Ministères de l'Environnement, Ministères de l'Urbanisme et de l'Habitat, Ministères des Affaires Sociales, Ministères du Commerce, Ministères de l'Economie et des Finances, Ministères de la Micro-Finance, Ministères de la Justice, Ministère de la défense, etc.
- Aux professionnels du secteur privé : ONG, bureaux d'étude, société civile.
- Aux organisations internationales de santé et autres agences de développement : agences des Nations Unies, OOAS, etc.
- Aux universités et instituts de recherche, publics ou privés.

OBJECTIFS GENERAUX

- Renforcer les compétences des pays dans l'utilisation de la Promotion de la Santé dans les secteurs public et privé ;
- Contribuer à mettre à disposition des pays des formateurs en Promotion de la Santé.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

De retour à son poste de travail, le stagiaire devra être capable de :

- ▶ Développer des politiques et des actions de Promotion de la Santé dans son champ d'action ;
- ▶ Analyser les besoins des populations partenaires dans la perspective de la promotion de la santé ;
- ▶ Elaborer, planifier et mettre en œuvre les projets de promotion de la santé ;
- ▶ Bâtir un partenariat en promotion de la santé ;
- ▶ S'assurer que les projets et programmes de lutte contre les maladies et de développement obtiennent des résultats probants ;
- ▶ Orienter les travaux de recherche en promotion de la santé pour une optimisation des actions de santé ;
- ▶ Communiquer sur ses activités de Promotion de la Santé dans le cadre d'un réseau de professionnels de la Promotion de la Santé.

METHODES ET TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- La formation sera mixte : elle comportera une session de cours présentiel de 3 semaines (du 24 septembre au 14 octobre 2009), suivie d'une session de formation à distance on-line et off-line (1er trimestre 2010).
- La formation, centrée sur l'apprenant, vise à l'acquisition d'outils, techniques et méthodes de Promotion de la Santé et leur utilisation concrète et effective en situation pratique.
- Les enseignements seront dispensés avec alternance des techniques pédagogiques suivantes :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - exposés pédagogiques | - exercices interactifs, |
| - mises en situations réelles, | - ressources pédagogiques animées |
| - études de cas, | ateliers thématiques, |
| - échanges d'expériences, | - enseignements par :
*plateforme LMS (on-line)
*CD Rom (off-line) |

EVALUATION PEDAGOGIQUE

- Evaluation de la progression pédagogique : un pré-test et un post-test permettront de mesurer l'efficacité pédagogique de la formation.
- Evaluation formative : une évaluation des enseignements et des acquisitions sera effectuée durant la formation.
- Une attestation de participation sera délivrée aux participants à la fin de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Il concerne les stratégies, approches et méthodes en Promotion de la Santé ainsi que ses principes et valeurs, et les processus d'intervention en partenariat notamment avec les populations. L'ensemble se décline au travers de modules ci-après mentionnés :

Module 1 : Elaboration d'une politique nationale de promotion de la santé

- Fondements de la promotion de la santé
- Analyse des besoins et déterminants de la santé
- Concepts, principes et méthodes de l'élaboration d'une politique nationale de promotion de la santé
- Plan opérationnel de mise en œuvre d'une politique nationale de promotion de la santé

Module 2 : Mise en œuvre d'actions de promotion de la santé

- Planification et gestion de projets/programmes de promotion de la santé
- Interventions complexes et promotion de la santé
- Lutte contre la maladie et développement
- Processus de changement de comportement
- Problématique de l'efficacité en promotion de la santé

Module 3 : Construction de partenariats en faveur de la santé

- Plaidoyer pour la santé
- Intersectorialité, Multisectorialité, Transectorialité et partenariat en promotion de la santé
- Construction d'une coalition autour d'une problématique de santé et de développement

Module 4 : Evaluation, recherche et prise de décision

- Méthodologie de la recherche en promotion de la santé
- Introduction à la recherche qualitative
- Recherche participative à base communautaire
- Méthodes d'évaluation en promotion de la santé
- Recherche de publications et accès à la documentation en promotion de la santé
- Documentation et rapport en promotion de la santé

Module 5 : Réseautage en faveur de la promotion de la santé

- Réseaux et associations de professionnels et développement de la santé
- Fonctionnement de réseaux en promotion de la santé